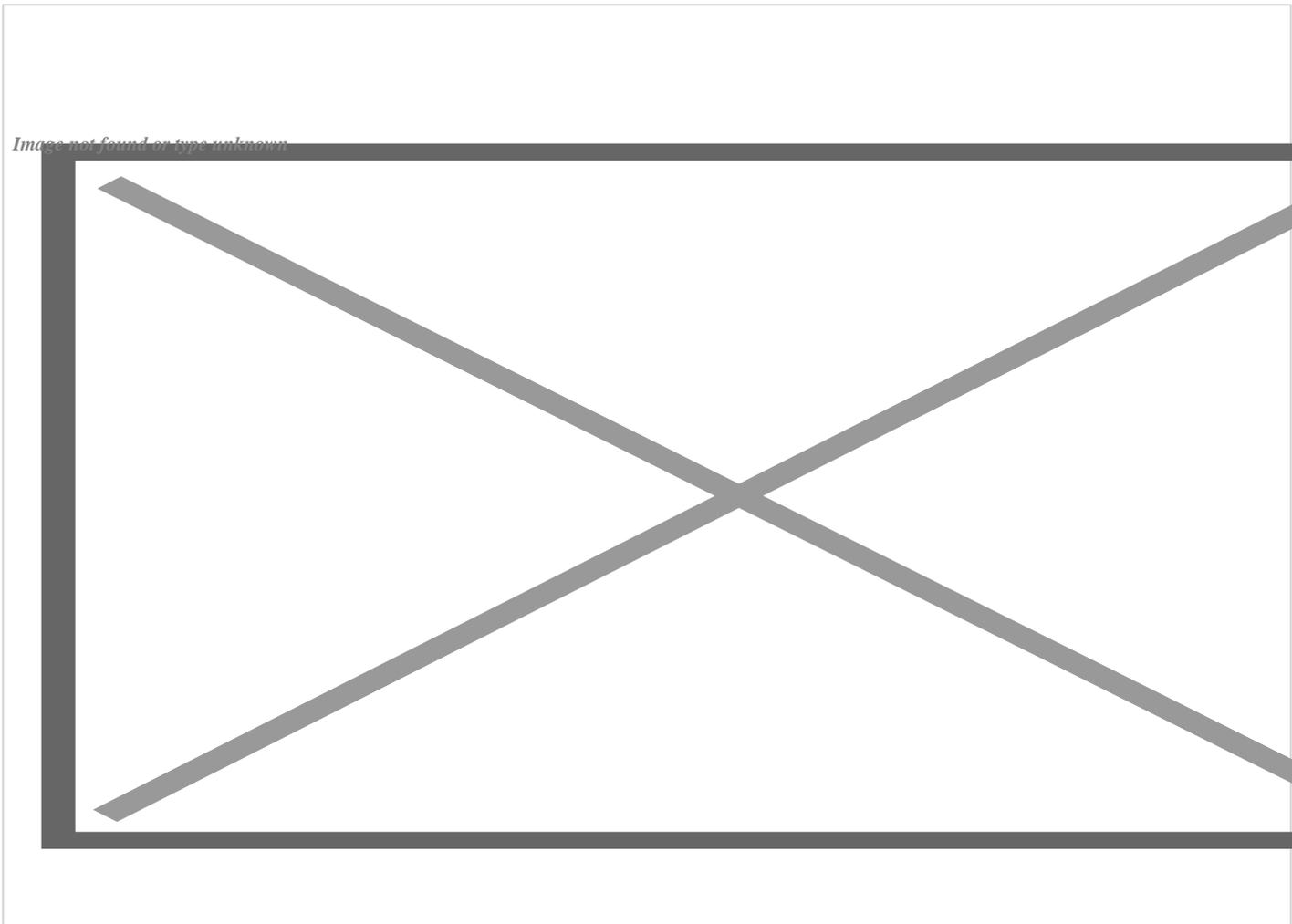


Ivan Duque accusé de non-respect d'un arrêt de la justice contre la présence des troupes étasuniennes

Image not found or type unknown



Bogotá, 17 octobre (RHC) Le Tribunal administratif de Cundinamarca, en Colombie, a ouvert un procès judiciaire contre le président , Iván Duque, lié à la présence des troupes étasuniennes sur le territoire colombien.

Le procès a été engagé à la demande d'un groupe d'élus de l'opposition au Congrès, qui considèrent que le président n'a pas respecté l'arrêt de cette cour qui ordonnait la suspension des activités des troupes étasuniennes car le Sénat n'avait pas donné son approbation.

Dans ce contexte, le tribunal de Cundinamarca a donné trois jours au président pour se prononcer sur le non-respect présumé.

En juin dernier, plus de 50 militaires étasuniens sont arrivés en Colombie. Ils ont été dispersés dans plusieurs régions du pays après 15 jours en quarantaine à l'unité militaire de Tolemaida.

Immédiatement, un groupe de sénateurs de l'opposition a exprimé son mécontentement, affirmant que ces activités devraient être approuvées par la Chambre haute.

Malgré le procès en cours et l'analyse de la situation au Conseil d'État, le gouvernement national a autorisé la reprise des opérations à la fin du mois d'août.

À l'époque, le ministre de la Défense, Carlos Holmes a affirmé que 69 élus, soit «plus que la majorité absolue» du Sénat, avaient envoyé une lettre à Duque, dans laquelle ils exprimaient leur approbation des activités de la brigade sur le territoire colombien, et que la procédure devant cette chambre du Congrès était considérée comme achevée.

Les sénateurs qui s'opposent à ces opérations considèrent que cette lettre de certains de leurs collègues ne peut se substituer aux décisions du Sénat dans son ensemble.

Source : Russia Today

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/237076-ivan-duque-accuse-de-non-respect-dun-arret-de-la-justice-contre-la-presence-des-troupes-etasuniennes>



Radio Habana Cuba